

## Opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement

### ➤ Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord       Partiellement en accord       En désaccord       Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) \* :

Les conseils de quartier devraient être considérés comme des partenaires de premier ordre pouvant collaborer tôt dans le processus décisionnel de la Ville pour ainsi apporter des opinions, bonifications ou modifications en fonction des besoins et réalités des résidents / résidentes tout en considérant les normes de la Ville de Québec.

Il est difficile de comprendre que des résidents / résidentes soient souvent au fait de nouveautés avant même que les administrateurs / administratrices en soient informés.

### ➤ Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord       Partiellement en accord       En désaccord       Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) \* :

Organiser une fois par année en mode présentiel une rencontre de tous les présidents / présidentes des conseils de quartier afin de discuter des enjeux communs ou spécifiques et ainsi voir des collaborations possibles. La Ville de Québec pourrait alors présenter et expliquer les enjeux à venir.

Le budget de fonctionnement augmenté à 2 500 \$ devrait aussi être indexé annuellement et le résiduel non dépensé de ce budget devrait demeurer à la disposition du conseil de quartier.

L'espace collaboratif devrait être plus facile à consulter : recherche par sujet, conseil de quartier, type de document ou date. Aussi il serait intéressant que les demandes et rétroactions au 311 soient répertoriées (de façon anonyme). Cela pourrait empêcher les demandes répétitives.

### ➤ Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord       Partiellement en accord       En désaccord       Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) \* :

Le mode hybride est devenu une obligation afin d'attirer le plus de citoyens / citoyennes possible aux séances des conseils de quartier et de permettre aussi aux administrateurs / administratrices d'assister aux rencontres des autres conseils de quartier.

L'obligation d'un nombre égal de femmes et d'hommes ne tient plus en 2023. Il est déjà difficile de trouver des administrateurs / administratrices voulant s'impliquer. Se limiter en fonction des genres ne favorise pas la participation de tous et toutes et peut même devenir discriminatoire.

### ➤ Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord       Partiellement en accord       En désaccord       Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) \* :

Fournir une grille uniforme afin de compléter les demandes de projets d'initiative.

Les sommes qui ne sont pas dépensées pourraient rester au conseil de quartier afin de pouvoir bonifier d'autres activités ou faire l'achat de matériel pour des projets en cours.

➤ **Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :**

**En accord**  
**opinion**

**Partiellement en accord**

**En désaccord**

**Sans**

Commentaires (s'il y a lieu) \* :

Actualiser et standardiser l'image des conseils de quartier. Faire la promotion de la mission des conseils de quartier. Offrir du support pour les différents moyens de communication et le graphisme.

Dans le but de faciliter l'accès à l'information, mettre en place une plateforme destinée uniquement aux membres des conseils de quartier afin d'y verser des documents administratifs (procès-verbaux, registres de résolutions, études, rapports, etc.).

➤ **Texte de la résolution\* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :**

## **RÉSOLUTION 23-02-09**

**Concernant l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier**

*CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a débuté le 11 février 2021 une consultation visant la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec ;*

*CONSIDÉRANT que les 23 septembre et 30 novembre 2021 ainsi que le 19 avril 2022, les présidents et présidentes des conseils de quartier ont été invités à autant de réunions en mode virtuel ;*

*CONSIDÉRANT que le 2 juin 2022, les membres des conseils d'administration des conseils de quartier ont été invités à discuter de cette démarche de révision ;*

*CONSIDÉRANT que le 1<sup>er</sup> décembre 2022, les conseils de quartier ont assisté à une rencontre de présentation des résultats obtenus lors des consultations antérieures et ont été invité à donner leur opinion avant le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;*

*CONSIDÉRANT que deux administrateurs du conseil de quartier ont répondu aux questions du document soumis par la Ville et discuté des réponses lors d'une rencontre de travail avec les autres membres du conseil tenu le 1<sup>er</sup> février 2023 et que le document final soumis le 7 février 2023 n'a fait l'objet d'aucune correction ou modification ;*

**SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Claire Bérubé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter et de transmettre à la Ville l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement relativement à la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.**

Signature de la présidence : *Bertrand Gemme*

Date : 14 février 2023